

Le concours 2020

École
nationale
supérieure
Louis-Lumière

sommaire

• Conditions de recrutement	5
• Déroulement du concours en deux phases	5
• Préparation et formations précédentes	6
• Calendrier des épreuves du concours 2020	7
• Programme des épreuves : Cinéma - Photographie – Son	8
• Référentiels	14
• Jury et bureau du concours	16

L'Ecole nationale supérieure Louis-Lumière propose une **formation initiale** professionnalisante, théorique et pratique, technique et artistique.

Placée sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, l'Ecole est un établissement public d'enseignement supérieur qui recrute à Bac +2 par voie de concours. Elle dispense un enseignement dans le cadre de trois spécialités - **cinéma, photographie, son** – couronné par un diplôme de niveau Bac + 5 qui confère le grade de Master.

La scolarité est gratuite pour les 150 étudiants (hors frais d'inscription annuels : 300 euros en 2019-2020). L'ENS Louis-Lumière participe à des projets de **recherche appliquée** et dispense des cours en **formation professionnelle continue**.

Créée en 1926 sous l'impulsion de personnalités comme Louis Lumière et Léon Gaumont, pionnière des écoles de cinéma et de photographie, l'Ecole a emménagé à la **Cité du Cinéma** en juillet 2012.

En 2013, elle a ouvert une classe «égalité des chances» en soutien à la préparation de son concours en partenariat avec la Fondation Culture et Diversité.

Depuis 2014, elle est membre associé de l'Université Paris Lumières (UPL).

conditions de recrutement

L'admission à la formation initiale s'effectue exclusivement par voie de concours ouvert aux candidats de nationalité française ou étrangère, âgés **de moins de 27 ans au 1er janvier de l'année du concours**. Ils peuvent tenter le concours autant de fois qu'ils le souhaitent.

Ils doivent être titulaires du baccalauréat (ou équivalent) et avoir validé une première année, puis une deuxième année d'études supérieures équivalente à un bac +2. Les candidats peuvent également s'inscrire au cours de leur deuxième année de formation post-bac. Il leur sera alors demandé de justifier de la validation de leur deuxième année en cas de réussite au concours.

Les candidats titulaires d'un diplôme étranger équivalant à un bac + 2 peuvent être admis à concourir, sur avis du jury du concours. Les diplômes en langue étrangère doivent impérativement être traduits en langue française par un traducteur assermenté.

Lors du dépôt de leur dossier d'inscription, les candidats indiquent obligatoirement la spécialité choisie : Cinéma, Photographie ou Son.

Le dossier de candidature comporte une liste de pièces justificatives à joindre. Tout dossier incomplet peut être refusé.

Le jury du concours examine les candidatures et donne, ou non, son aval à la participation aux épreuves du concours. Les décisions prises par le jury ne sont pas susceptibles d'appel.

Les droits d'inscription au concours s'élèvent à 105 euros pour l'année 2020 et à 52,50 euros pour les candidats boursiers lors de l'année universitaire 2019-2020.

Le concours se déroule en deux phases.

La **phase 1** est constituée d'épreuves de questionnaire(s) à choix multiples et d'épreuves écrites ; la **phase 2** d'épreuves orales. Chaque phase est indépendante. Par conséquent, aucune moyenne n'est appliquée entre les différentes phases.

A l'issue de la phase 1, le jury du concours détermine pour chaque spécialité le nombre de candidats admissibles à la phase 2. Une trentaine de candidats sont retenus pour la phase 2 en Photographie et en Son et une quarantaine en Cinéma.

A l'issue de la deuxième phase, 16 candidats maximum par spécialité sont déclarés admis. Une liste complémentaire de minimum 6 personnes, présentée par ordre de classement, est arrêtée afin de remplacer le cas échéant le(s) candidat(s) qui se désisterai(en)t.

déroulement du concours en deux phases

préparation et formations précédentes

La préparation au concours fait une très large part au travail personnel et à l'initiative des candidats.

Les candidats devront d'abord posséder de solides notions sur le média choisi (cinéma, photographie ou son). Lors des épreuves, ils démontreront leur aptitude à structurer et à mettre en valeur leurs savoirs (histoire des techniques et des principaux mouvements artistiques, actualité culturelle...), leur faculté d'analyse (études d'images fixes, de séquences filmiques, de sons, de dossiers techniques, écoute critique...) et leurs capacités d'expression orale et écrite.

Des connaissances scientifiques et techniques sont également exigées. Le champ et le niveau de ces connaissances varient selon la spécialité choisie (voir les coefficients dans le « Programme des épreuves » ainsi que les « Référentiels »).

Une pratique dans le domaine du cinéma, du son ou de la photographie constitue un atout ainsi que la culture personnelle, qui sera recherchée comme

complément des connaissances théoriques, aussi bien en art qu'en technique.

Enfin, le suivi de l'actualité (magazines artistiques et/ou techniques, salons professionnels, expositions, festivals, rétrospectives...) est conseillé et la consultation des annales du concours fortement recommandée.

Il n'y a pas d'études privilégiées pour intégrer l'ENS Louis-Lumière, comme le montre la diversité des profils des étudiantes et des étudiants admis.

En spécialité Cinéma, les candidats admis ont des bacs de la filière générale avec une dominante des bacs scientifiques, mais peuvent également avoir des parcours issus d'études secondaires littéraires ou économiques. Après le bac, ils sont principalement issus d'un cursus à dominante cinéma-audiovisuel (BTS métiers de l'audiovisuel, universités ou classes préparatoires). Ils viennent également de filières plus variées (lettres, sciences humaines, langues, écoles de commerce ou d'ingénieurs...).

En spécialité Photographie, les candidats admis ont des baccalauréat diversifiés. Leurs études post-bac sont variées, elles sont aussi bien littéraires et artistiques (arts plastiques, arts du spectacle, lettres, histoire, philosophie), techniques (BTS photo ou métiers de l'audiovisuel), qu'autres (mathématiques, architecture, droit, communication...).

En spécialité Son, les candidats admis ont majoritairement un baccalauréat scientifique et sont essentiellement issus d'études à dominante cinéma-audiovisuel (classes préparatoires audiovisuel, classes préparatoires métiers du son, universités en cinéma, BTS audiovisuel) ou scientifique (classes préparatoires scientifiques, universités en science, écoles d'ingénieurs). Ils possèdent également une solide culture sonore. Pour l'acquérir, un travail personnel est nécessaire mais les candidats peuvent également se rapprocher des conservatoires ou suivre des doubles cursus (licence arts et spectacles ou musicologie...). La pratique d'un instrument n'est pas obligatoire.

calendrier des épreuves du concours 2020

• Ouverture des inscriptions (site internet de l'École) : **jeudi 5 décembre 2019**, à partir de 14 heures.

• Clôture des inscriptions : **mardi 4 février 2020**, à 17 heures.

• Date limite d'envoi des dossiers d'inscription par la poste : **jeudi 6 février 2020**.

• Publications des listes des admis à concourir (site internet de l'École) :
- **Vendredi 28 février 2020**, à partir de 14 heures pour le Cinéma
- **Mercredi 4 mars 2020**, à partir de 14 heures pour le Son et la Photographie.

		Date des épreuves	Lieu des épreuves	Publication des résultats
Cinéma	Phase 1	Samedi 14 mars 2020	Université de Nanterre	Mercredi 20 mai 2020
	Phase 2	Du lundi 8 au vendredi 12 juin 2020	ENS Louis-Lumière	Mardi 16 juin 2020
Photographie	Phase 1	Lundi 30 mars 2020	ENS Louis-Lumière	Lundi 18 mai 2020
	Phase 2	Du mardi 2 au jeudi 4 juin 2020	ENS Louis-Lumière	Mardi 9 juin 2020
Son	Phase 1	Vendredi 20 mars 2020	ENS Louis-Lumière	Lundi 11 mai 2020
	Phase 2	Du mardi 26 au jeudi 28 mai 2020	ENS Louis-Lumière	Mercredi 3 juin 2020

Phase 1 : 14 mars 2020

Épreuve	Descriptif du contenu et objectifs de l'épreuve	Durée	Coeff.
Observation visuelle et technique	A partir de courts extraits de films, l'épreuve a pour objectif d'évaluer l'aptitude des candidats à identifier les notions techniques de base de la prise de vue et leur mise en oeuvre. Les extraits de film seront projetés deux fois.	1h30 projections incluses	1
Questionnaire scientifique et technique	Cette épreuve est un QCM de 20 questions dont l'objectif est d'évaluer les connaissances scientifiques de base des candidats ainsi que leurs capacités à raisonner et à apprécier des ordres de grandeurs. Il s'agira également de tester la compréhension et l'analyse de concepts simples empruntés à la technique cinématographique. Des calculs élémentaires seront nécessaires. Les calculatrices ne sont pas autorisées. <i>Voir référentiel en annexe.</i>	1h00	1
Analyse filmique	Il s'agit d'un exposé analytique par lequel les candidats présentent les effets de sens recherchés par les choix esthétiques et techniques d'un extrait de film, projeté à plusieurs reprises. Comment s'articulent le mouvement de caméra, le cadrage, le montage, la lumière, les traitements du son, etc. ? Des éléments « extérieurs » à l'extrait peuvent témoigner de la culture cinématographique des candidats, mais il est bon de ne les convoquer que s'ils sont pertinents. L'évaluation prend en considération, par ordre d'importance : - la capacité à ordonner son propos autour d'un plan ; - la capacité à rédiger en argumentant ; - les facultés d'observation et d'identification des procédés esthétiques du cinéma ; - les manifestations pertinentes d'une culture en histoire et théories du cinéma.	3h00 + 30min de projection	1

Phase 2 : du 8 au 12 juin 2020

Les épreuves orales se déroulent sur une demi-journée pour les entretiens plus une journée sur place la veille pour la préparation de l'épreuve d'aptitudes techniques.

Épreuve	Descriptif du contenu et objectifs de l'épreuve	Durée	Coeff.
Aptitudes techniques	Les candidats seront mis en situation de réaliser une série d'images selon un cahier des charges imposé. Les prises de vue seront réalisées en photographies et directement commentées à l'écran sur la base de la demande formulée dans le sujet. Déroulement de l'épreuve : une thématique et un cahier des charges seront envoyés aux candidats admissibles aux entretiens avec leur convocation. La veille de l'épreuve, un appareil photo sera fourni aux candidats pour réaliser leurs images. En fin d'après-midi, ils rendront le matériel prêt et les images demandées.	30min	1
Aptitudes artistiques	À partir d'images (tableau, photographie, extrait filmique) le candidat aura à proposer un plan cinématographique qui précède ou suit une des images tirées au sort. Cette épreuve a pour but d'apprécier la sensibilité du candidat, sa capacité d'observation et de réflexion, son aptitude à traduire visuellement le récit d'une séquence, au regard des éléments esthétiques et techniques que ces images proposent.	30min	1
Entretien	Le jury s'entretiendra avec les candidats sur leur parcours et leur motivation concernant le cinéma.	30min	1

Phase 1 : 30 mars 2020

Épreuve	Descriptif du contenu et objectifs de l'épreuve	Durée	Coeff.
Analyse esthétique de documents visuels	Cette épreuve repose sur une suite d'images à analyser dans ses aspects esthétiques, artistiques et culturels. Le commentaire devra proposer une brève analyse exposant les choix photographiques et mettant en relation la forme et le contenu de l'image pour appuyer une proposition d'interprétation.	45 min	1
Analyse technique de documents visuels	Cette épreuve repose sur une suite d'images en relation avec les aspects techniques de la photographie. Le commentaire de chaque image devra porter sur les moyens de production mis en œuvre, les spécificités de l'image résultant de ces choix, les contextes industriel, économique ou historique...	45 min	1
Questionnaire scientifique	Cette épreuve est un QCM de 20 questions dont le but est non seulement de valider les connaissances scientifiques de base des candidats mais aussi d'évaluer leur capacité à raisonner et à faire preuve de logique, ainsi que leur aptitude à analyser un problème scientifique simple et à le résoudre mathématiquement. L'utilisation de calculs élémentaires et l'appréciation d'ordres de grandeur sera nécessaire. Les calculatrices ne sont pas autorisées. <i>Voir référentiel en annexe.</i>	1h00	1
Epreuve de composition	Cette épreuve propose deux sujets au choix. L'un s'appuie sur un texte traitant de la photographie, l'autre des nouvelles écritures immersives et interactives. Les candidats rédigent un commentaire structuré et argumenté, selon un ou plusieurs angles d'approche à caractères historiques, esthétiques, techniques, scientifiques, sociologiques ou culturels.	3h00	1

Phase 2 : du 2 au 4 juin 2020

En amont des entretiens, les candidats réaliseront un dossier en 3 parties selon un cahier des charges distribué à l'issue de la phase 1 :

1. Un ensemble d'images mettant en évidence un goût pour des expérimentations techniques variées en matière de prise de vue et de traitement argentique et / ou numérique.
2. Une série cohérente et ordonnée de 5 photographies exprimant

une intention en réponse à la thématique annoncée dans le cahier des charges.

3. Un ensemble d'images ou une réalisation libre adoptant une forme et une écriture pour lesquelles les candidats souhaitent manifester leurs affinités. Le support et le mode de diffusion sont libres et seront prévus par les candidats en vue de la présentation orale.

Épreuve	Descriptif du contenu et objectifs de l'épreuve	Durée	Coeff.
Aptitudes techniques	Les candidats sont interrogés sur leur appétence technique : les équipements, les méthodes de traitement, les modes de diffusion et les connaissances de base en imagerie. Sur la base de leur expérience, les candidats sont ainsi amenés à démontrer leurs capacités d'analyse et de compréhension des principes technologiques fondamentaux. Ils auront à commenter les images de leur dossier personnel mettant en évidence des expérimentations techniques variées et éventuellement un objet photographique.	30min	1
Aptitudes artistiques	Cette épreuve se déroule en deux parties : 1. Une prise de vue en studio selon la thématique donnée par le cahier des charges. À cet effet, une composition est réalisée sur place avec des éléments apportés par les candidats. 2. Une discussion sur les 5 photographies du dossier et sur les prises de vue réalisées au studio. Les choix visuels sont analysés et argumentés selon des critères esthétiques et de contenu. La partie libre du dossier personnel permet également d'éclairer le jury sur les aspirations créatives hors contrainte. Cet ensemble permet aux candidats de valoriser : - la pertinence de leur proposition artistique ; - leur créativité ; - leur capacité expressive et leur singularité.	30min + 30min de préparation	1
Projet professionnel	Les candidats présenteront leur parcours et les raisons qui les motivent pour suivre un cursus au sein de l'École. Ils appuieront leurs propos sur le dossier de travaux personnels demandé. Ils seront amenés à exprimer leur capacité à se projeter dans l'univers professionnel de l'image et ses mutations.	30min	1

Phase 1 : 20 mars 2020

Épreuve	Descriptif du contenu et objectifs de l'épreuve (Référentiels en annexe)	Durée	Coeff.
Sciences et technologies	<p>QCM «Mathématiques et Physique» 15 questions Cette épreuve vise à vérifier les connaissances des prérequis en mathématiques et physique. Les calculatrices ne sont pas autorisées.</p>	2h15	1
	<p>QCM «Électricité et électronique» 15 questions L'objectif de cette épreuve est de vérifier les connaissances en électricité et en électronique, d'évaluer les capacités des candidats à raisonner et à apprécier des ordres de grandeur. L'utilisation de calculs de base peut être nécessaire dans certains cas. Les calculatrices ne sont pas autorisées.</p>		1
	<p>QCM «Culture technique» 15 questions Cette épreuve aborde les principes de base, applications et histoire des techniques et technologies audio dans les domaines de la radio, de la télévision, du cinéma, du théâtre, de la musique et du spectacle vivant. Quelques questions peuvent s'appuyer sur des documents en anglais. Les calculatrices ne sont pas autorisées.</p>		1
Écoute critique et analyse sonore	<p>La première partie de l'épreuve se déroule en salle de projection. Les candidats doivent répondre à des questions portant sur des extraits uniquement sonores issus du répertoire radiophonique, musique classique, jazz ou musiques actuelles. Les réponses seront rédigées sur place. Cette partie vise à évaluer la qualité et l'analyse d'écoute des candidats ainsi que leur culture musicale. Pour la deuxième partie, un extrait de film du répertoire de fiction ou de documentaire est diffusé. Dans une autre salle, les candidats devront alors produire une réponse argumentée à une question portant sur le son de cet extrait, en lien à l'image. Cette composition vise à évaluer les candidats dans leur capacité à organiser leur pensée et leur discours dans le cadre de l'analyse du son d'une œuvre cinématographique. Pour cette deuxième phase, le temps de rédaction est de 1h15.</p>	3h00	3

Phase 2 : du 26 au 28 mai 2020

Trois oraux : ces épreuves comportent des exercices d'écoute pratique et des entretiens se déroulant avec trois jurys différents qui évaluent les aptitudes artistiques et techniques des candidats, en lien avec l'histoire et l'esthétique de l'art sonore, la connaissance de la profession et de ses pratiques. La motivation, le sens artistique, l'appétence pour les techniques constitueront également des éléments d'appréciation.

Épreuve	Descriptif du contenu et objectifs de l'épreuve	Durée	Coeff.
Aptitudes techniques	<p>À travers cet entretien, le jury cherche à mettre en évidence l'intérêt des candidats pour la technique dans le domaine audiovisuel. Les candidats exposeront leurs connaissances techniques pour expliquer sommairement le principe et les fonctions de base du matériel audiovisuel courant.</p>	30 min	1
Aptitudes artistiques	<p>Sur la base de l'écoute d'un extrait sonore, le jury apprécie la capacité d'analyse, la sensibilité et l'imagination artistique des candidats.</p>	30 min	1
Entretien	<p>L'oral d'entretien a pour objectif de questionner les candidats sur leur motivation, leur culture générale, leur ouverture à d'autres domaines que ceux spécifiquement sonores, tels que la littérature, le cinéma, les beaux-arts... Le jury sera sensible à la capacité d'expression, d'argumentation et à la curiosité des candidats.</p>	30 min	1

Spécialité cinéma

Référentiel du questionnaire scientifique et technique

Partie culture technique :

- Techniques du pré-cinéma et du début du cinéma ;
- Principes élémentaires des sources de lumière, de l'optique photographique, de la pellicule, du cinéma numérique et de la projection.

Partie culture scientifique :

Mathématiques :
- Fractions, proportions, puissances de 10 et appréciation des ordres de grandeur.
- Polynômes du second degré, logarithme et exponentielle, fonctions usuelles (affines, puissances et sinusoidales), dérivées, primitive.
- Géométrie euclidienne (théorèmes de Thalès et Pythagore, homothétie), trigonométrie.
Physique-chimie :
- Système international d'unités, analyse dimensionnelle, évaluation d'ordre de grandeurs.
- Bases en électricité (courant, tension, puissance, énergie et dipôles).

- Optique : généralités sur la lumière (nature ondulatoire et corpusculaire, spectre, propagation, réflexion, réfraction, dispersion, diffusion), lentilles minces convergentes (distance focale et vergence ; nature, position et grandissement des images ; longueurs algébriques).
- Structure de la matière.

Spécialité photographie

Référentiel du questionnaire scientifique

Mathématiques :

- Fractions, proportions, puissances de 10 et appréciation des ordres de grandeur.
- Polynômes du second degré, logarithme et exponentielle, fonctions usuelles (affines, puissances et sinusoidales), dérivées, primitives.
- Géométrie euclidienne (théorèmes de Thalès et Pythagore, homothétie), trigonométrie.

Physique-chimie :

- Système international d'unités, analyse dimensionnelle, évaluation d'ordre de grandeurs.
- Bases en électricité (courant, tension, puissance, énergie et dipôles).
- Optique : généralités sur la lumière (nature ondulatoire et corpusculaire, spectre, propagation, réflexion, réfraction, dispersion, diffusion), lentilles minces convergentes (distance focale et vergence ; nature, position et grandissement des images ; longueurs algébriques).
- Structure de la matière, la réaction chimique, dissolution et dilution, structure de la matière.

Spécialité son

Sciences et technologies

Culture technique :

- Histoire des techniques audio analogiques et audionumériques.
- Caractéristiques générales d'une onde sonore.

- Notions d'acoustique fondamentale et architecturale.
- Notions sur la perception auditive.
- Caractéristiques et mesure du signal audio-fréquence.
- Notions technologiques des microphones, des haut-parleurs et des périphériques en général.
- Notions de synchronisation.
- Notions de lignes et de connexions.
- Notions d'informatique générale.
- Notions d'informatique multimédia.
- Notions de matériel informatique.

Electricité et électronique :

- Composants actifs : générateurs de signaux (tension, courant) de différentes formes (constant, périodique), caractéristiques de ces signaux.
- Énergie et puissance électriques.
- Composants passifs : résistance, potentiomètre, inductance, transformateur, condensateur.
- Lois générales des réseaux linéaires.
- Réseaux linéaires en régimes libre, forcé, transitoire, permanent.
- Réseaux linéaires en régime sinusoidal. Filtres passifs.
- Alimentation linéaire.
- Composants à semiconducteur : diode, photodiode, diode électroluminescente, transistor bipolaire, transistor à effet de champ.
- Transistor en amplification et en commutation. Classes d'amplification.
- Amplificateur opérationnel en régimes linéaire et non linéaire. Montages fondamentaux.
- Filtres actifs.
- Logique : états logiques, opérateurs logiques, algèbre de Boole, arithmétique binaire.

Mathématiques et Physique :

Analyse
- Suites réelles et complexes : suites arithmétiques et géométriques, convergence, divergence, opérations sur les limites, comparaison de suites (suite négligeable devant une autre, suites équivalentes).
- Fonctions : limites et opérations sur les limites, comparaison de deux fonctions au voisinage d'un point (négligeabilité, fonction équivalente).
- Dérivations et opérations sur les dérivées.

- Intégration et opérations sur les intégrales : majoration, comparaison, relation de Chasles, intégration par parties et changements de variables simples, primitives usuelles.
- Développements limités et opérations sur les développements limités.
- Fonctions usuelles : exponentielles réelles et complexes, logarithmes, puissances, circulaires, hyperboliques.
- Équations différentielles du premier et second ordre à coefficients constants (réels ou complexes).
Algèbre
- Polynômes et fractions rationnelles : zéros, pôles, décompositions en éléments simples, - division suivant les puissances croissantes.
- Matrices carrées : opérations simples (addition, multiplication, transposition), déterminant, inversion, systèmes d'équations linéaires (méthode de Cramer).
Géométrie (dans le plan et l'espace)
- Système de coordonnées (cartésiennes, polaires et cylindriques), changements de repères.
- Droites, plans, cercles et sphères : équations, intersections ; isométries : barycentres, projections, rotations, translations, homothéties.
- Liens de la géométrie avec les complexes (affiche d'un point, transformations).
- Système de coordonnées (cartésiennes, polaires et cylindriques), changements de repères.
Physique
- Mécanique, physique ondulatoire, thermodynamique.
- Systèmes de points matériels.
- Variables de positions et de vitesse, repères galiléens, composition des mouvements, force d'inertie. Énergie cinétique, travail d'une force, énergie potentielle, conservation de l'énergie. Quantité de mouvement et sa conservation, moment cinétique et sa conservation. - Oscillateur amorti, oscillations forcées, résonance.
- Systèmes matériels.
- Centre d'inertie, champ de vitesses, énergie cinétique. Forces et couples extérieurs, action et réaction. Énergie potentielle, énergie mécanique. Mouvement d'un solide autour d'un axe fixe, moment cinétique et sa conservation. Éléments de mécanique

des fluides.
Équation d'onde classique à une dimension.
- Ondes transversales sur une corde idéale tendue, ondes sonores dans un conduit cylindrique. Ondes progressives, ondes stationnaires, principe de superposition des solutions. Conditions aux limites, modes propres, fréquences propres.
- Éléments de thermodynamique.
- Variables extensives (volume), intensives (pression, température), équation d'état d'un gaz parfait. Notion d'énergie interne. Coefficients calorimétriques à pression ou à volume constant. Transformations isobares, isochores, isothermes, transformation adiabatique.

Ecoute critique et analyse sonore

1ère partie - Ecoute critique :

Dans cette épreuve, des extraits sonores sont proposés à plusieurs reprises aux candidats, avec des temps de réflexion et de rédaction entre chaque écoute.
- Analyse et/ou comparaison d'enregistrements d'œuvres de musique (classique, jazz, variété, ...) ou autre : instrumentation, rendu sonore, interprétation, prise de son, histoire des différents courants, formes et genres musicaux.
- Identification des différences de traitements sonores appliqués à un même extrait.
Une attention particulière est portée à la méthodologie, l'analyse, la clarté des propos et la qualité de l'écriture (présentation et orthographe).

2ème partie - Analyse sonore :

Cette épreuve a pour but d'évaluer l'aptitude des candidats à percevoir, comprendre et analyser la construction de la bande sonore de l'extrait présenté.
Les extraits proposés sont choisis pour leur richesse. Ils sont généralement denses, offrant au candidat une ample matière à réflexion. L'articulation des différents composants de la bande sonore (voix, ambiances, bruitages, etc.), l'attention portée aux timbres, aux divers traitements et effets, forment le socle de l'analyse. Les concepteurs

s'efforcent d'offrir des séquences où le son complète et prolonge l'image sans redondance. Plutôt que du « ton sur ton », c'est l'apport spécifique du sonore qui est déterminant, et toujours dans son rapport à la chose cinématographique. Une copie qui ne parlerait que de son serait vouée à un verdict sévère : il s'agit de cinéma, conçu comme un ensemble organisé d'images et de sons. L'ensemble de la mise scène doit être convoquée pour permettre un éclairage pertinent de l'emploi du sonore. C'est la raison pour laquelle les extraits sont rarement univoques.
L'enjeu de cette épreuve est de déceler chez les candidats une compréhension de la fonction narrative de la bande-son. Au-delà des cadres d'analyse conceptuels, ou de la connaissance des œuvres des grands théoriciens de la discipline, les correcteurs chercheront à reconnaître le « faiseur » en germe, celui ou celle qui saura associer un procédé à une intention de mise en scène. La finesse de perception, la mise en rapport des éléments sonores et visuels, doit servir de point de départ à une exploration des structures et des intentions du discours. Il est important de conserver un regard et une oreille attentive aux évolutions, aux subtilités de progression, aux contrepoints et rimes sonores qui sont la marque des grands cinéastes. La description linéaire, le catalogue d'effets, ou la paraphrase érudite n'intéressent pas les correcteurs ; c'est la sensibilité ancrée dans la matière du film, la capacité à thématiser, et à oser une réelle interprétation qui distingue une analyse réussie. Les correcteurs seront attentifs à la qualité d'expression et de structuration.

Jury du concours

Présidence du concours
Francine Lévy

Vice-Présidence :
Vincent Lowy

Jury du concours
Photographie : Claire Bras
Cinéma : Pascal Lagriffoul
Son : Alan Blum

Bureau du concours

Alice Berthonneau
Pierre Burgaud

Ecole nationale supérieure
Louis-Lumière

La Cité du Cinéma
20, rue Ampère
BP 12
93213 La Plaine Saint-Denis Cedex

Tél : 33 (0)1 84 67 00 01
Courriel : bureau.concours@ens-
louis-lumiere.fr